



Connaissez-vous nos derniers produits high-tech ?

LA MANCHE, producteur d'innovations



DOSSIER DE PRESSE



Salon International de l'Agriculture du 23 février au 3 mars 2013 à Paris

entreprendre.manche.fr



Édito

La Manche, producteur d'innovations

Dans quelques jours, s'ouvriront les portes d'un des plus grands salons internationaux : le Salon de l'Agriculture. Avec plus de 650 000 visiteurs attendus, 3 500 animaux, 1 000 exposants dont 700 représentant les régions de France, 18 000 produits et vins mis en compétition dans le cadre du Concours Général Agricole, cet événement est incomparable.

Pour la deuxième année consécutive, le conseil général de la Manche a décidé d'y être présent sous la bannière « Manche, producteur d'innovations ». Ensemble, nous avons souhaité montrer aux visiteurs à quel point notre département dispose d'atouts naturels avec ses paysages ruraux et côtiers ; à quel point notre agriculture est diversifiée et innovante et nos produits, de qualité.

Cette présence au SIA constitue le prolongement des actions que le conseil général et la Chambre d'agriculture développent tout au long de l'année dans la Manche : favoriser la réussite des agriculteurs et la performance de l'agriculture au travers d'accompagnement à l'installation, de conseil d'entreprise, de mise en place des démarches sous signes officiels de qualité, d'accompagnement des filières, de développement des circuits de proximité, etc. Avec ces actions, nous participons au développement de l'incomparable diversité de l'offre gastronomique française et confortons ainsi la place des agriculteurs dans la chaîne alimentaire. Le nombre de produits présentés au Concours Général par des Manchois en est la preuve ! Des dégustations de produits sucrés et salés de nos terroirs seront d'ailleurs organisées quotidiennement sur le stand.

Le SIA est aussi pour nous l'occasion de mettre en valeur le travail remarquable accompli par tous nos professionnels qui, sur le terrain, portent les valeurs de l'agriculture départementale : éleveurs bovins, ovins, porcins ou équins, jeunes issus d'établissements agricoles qui seront tous présents sur les rings du Concours Général Agricole et qui représentent l'excellence de l'élevage manchois.

Enfin, ce salon sera l'occasion de faire découvrir notre territoire, souvent méconnu. Grâce au travail de préservation des agriculteurs, nos paysages ruraux sont exceptionnels et offrent aux citoyens un environnement sauvegardé à découvrir de toute urgence.

Jean-François Le Grand
membre honoraire du Parlement
président du conseil général de la Manche

Rémi Bailhache
Président de la Chambre d'agriculture de la Manche



UN SECTEUR EN POINTE

L'agriculture est un secteur leader de l'économie de la Manche.

Depuis 2011, la Manche est également en tête de palmarès sur le nombre d'installations aidées avec 131. Le chiffre a été dépassé en 2012 avec 166 installations aidées (grâce en grande partie aux aides du conseil général). La Manche est aussi le premier département en terme d'installation de jeunes agriculteurs. L'agriculture dans la Manche se caractérise par la diversité de ses produits ainsi que par le nombre élevé d'exploitations et de vaches laitières plaçant ainsi le département au premier rang national.

Autant d'indicateurs au vert qui caractérisent un département entre terre et mer représenté au sein de la plus grande ferme de France pour la deuxième année.

Rendez-vous donc du 23 février au 3 mars à Paris Hall 7.2 – allée F – stand 55.

Au menu chaque jour : la venue de lycéens de la Manche, les acteurs de la filière agricole et aquacole en direct sur Tendance Ouest, des démonstrations de grands noms de la gastronomie manchoise au Piano des Chefs, la BD « Jules et Juliette », des dégustations de produits du terroir, des « Manche Box » à gagner, etc.



CONTACTS PRESSE

▶ **Corinne Dagorn**
02 33 05 99 43
06 59 03 72 55
corinne.dagorn@manche.fr

▶ **Nicolas Bourdet**
02 33 05 95 03
06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

L'AGRICULTURE DANS LA MANCHE : QUALITÉ ET DIVERSITÉ

La Manche doit la diversité et la richesse de son agriculture à la **qualité de ses différents terroirs** et à ses conditions pédoclimatiques très favorables. De plus, elle a développé ses productions agricoles **tout en préservant au mieux son environnement**, en contribuant à l'entretien du paysage et en prenant en compte les attentes de la société en matière de santé et d'environnement. L'agriculture est aussi reconnue pour son dynamisme dans les zones rurales d'un point de vue économique via la production mais aussi au niveau des loisirs, de l'accueil et de la qualité du cadre de vie.



Les produits manchois bénéficient d'une image forte, de qualité et jouissent d'une réputation positive auprès des consommateurs. Par ailleurs, la proximité de grands bassins de consommation, comme le bassin parisien ou londonien, constitue un atout pour l'implantation d'entreprises dans la région.

Dans la Manche, le produit agricole départemental avoisine un milliard d'euros et l'agriculture représente 12 % de la population active (7,5 en Basse-Normandie et 4,1 % au niveau national).

Le lait, premier de la classe

Déjà premier en nombre de producteurs de lait et de vaches laitières (233 000), la Manche est en passe de monter sur la première marche du podium pour la production laitière. Avec 1,5 milliard de litres produits, notre département talonne de près l'Ille-et-Vilaine et ses 1,6 milliards de litres de lait. Autre avancée majeure : le développement de la filière biologique. En 2012, le cap des 300 producteurs de lait bio a été franchi dans le département. C'est également dans le lait que l'on dénombre le plus d'installations aidées.

La viande dans tous ses états

La filière viande se révèle de première importance économique avec 128 000 tonnes produites, dont 100 000 abattues dans le département (bovins, porcs, volailles, ovins). Production typique de la Manche : les ovins, avec les moutons de pré-salé au goût si particulier, élevés sur les prairies salines du Mont-Saint-Michel et les havres de la côte ouest et de la Hague. Cette filière reste modeste en quantité avec 43 000 brebis, mais elle est largement compensée par la qualité de la viande qui, localement, fait l'objet d'une AOC ou de démarches en vue de l'obtenir.

Le community manager

Les followers

LA MANCHE,
producteur d'innovations

TOUT LE 50
a rendez-vous au
50^e anniversaire de l'Agriculture

AGRICULTURES & TERRITOIRES
OCCUPATION DE L'AGRICULTURE
MANCHE

LA MANCHE
OCCUPATION DE L'AGRICULTURE
MANCHE

Production typique de la Manche, les ovins. Outre le célèbre pré-salé de la Baie du Mont-Saint-Michel, en AOC depuis deux ans, qui représente 10 000 agneaux sur les 65 000

bêtes produites en 2012, l'agneau de pays n'est pas en reste. Qu'il s'agisse de la race Avranchin, Cotentin ou Roussin, il est élevé selon des méthodes tout aussi traditionnelles.

Le créateur

La nouvelle collection

LA MANCHE,
producteur d'innovations

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHIFFRE D'AGRICULTURE
MANCHE

LA MANCHE
COMITÉ DÉPARTEMENTAL

TOUT LE 50
a rendez-vous au
50^e Salon International
de l'Agriculture

Légumes : ces trésors des sables

Les cultures légumières de la Manche sont réputées, notamment celles du Val de Saire, de la région de Créances aux terrains sablonneux, et des polders du Mont-Saint-Michel. Cette activité regroupe 600 maraîchers qui emploient ... 450 salariés qui produisent quelque 180 000 tonnes par an. La Manche est ainsi le premier producteur de poireaux (35 000 tonnes) et de navets (15 000 tonnes)... Depuis longtemps, les maraîchers manchois se sont investis dans une démarche de qualité environnementale : la carotte de Créances peut ainsi s'enorgueillir de détenir

le fameux et prestigieux Label Rouge. Autre particularité de la Manche : la présence sur son territoire d'unités de transformation. Créé à Lessay par la coopérative Agrial, le groupe Florette poursuit ses productions de sachets de salades notamment tout en s'implantant à l'étranger. Afin de faire face à la concurrence belge, allemande ou espagnole, les producteurs manchois essaient de se diversifier. C'est ainsi que l'on a pu voir des salades « jeunes pousses » pousser comme des champignons !

Jardins de Normandie : une gamme complète et un label qualité

L'AOP Jardins de Normandie regroupe plus de 400 producteurs légumiers organisés en exploitations de type familial. Ils adhèrent aux Organisations de Producteurs (AGRIAL, GPLM, COPAFELC), respectent un cahier des charges qualité très strict et suivent une démarche environnementale pour vous garantir des légumes pleins de saveur et de goût.

Leur travail de la terre permet de valoriser au mieux les terroirs de production entre la douceur du Val de Saire, les sables de la région de Créances et les terres fertiles de la Baie du Mont Saint-Michel. Le travail des producteurs de carottes et la qualité des produits ont été récompensés par un Label Rouge garantissant pour le consommateur un mode de culture préservé dans le respect de la nature.



TOUT LE 50
a rendez-vous au
50^e Salon International de l'Apprentissage

Le sélectionneur

Les bleus

LA MANCHE,
producteur d'innovations

ORICULTURES & TERRITOIRES
DÉPARTEMENT D'AGRICULTURE
MANCHE

LA MANCHE
DÉPARTEMENT

Les produits de la mer au rayon frais

La pêche des coquillages est l'une des grandes spécialités locales. Citons, entre autres, le célèbre homard de Chausey. La pêche, l'aquaculture et le mareyage représentent plus de 3 200 emplois directs et un nombre d'emplois indirects non négligeables bien que difficilement quantifiables (construction navale, équipements, commerce et distribution, transformation, transports). La pêche, avec une flottille

d'environ 380 navires (2/3 de la flottille bas-normande), est essentiellement concentrée sur les principaux ports que sont Cherbourg, Granville, Saint-Vaast-la-Hougue, Barfleur et Carteret. Cherbourg et Granville disposent d'une criée certifiée Iso 9002 et informatisée. La pêche des coquillages est l'une des grandes spécialités locales. La culture des huîtres et des moules a aujourd'hui pris de l'importance puisque la Manche est le

premier département producteur conchylicole avec 45 000 tonnes récoltées sur les parcs à huîtres, bouchots et rares gisements sauvages des côtes ouest et est. C'est également dans la Manche qu'a été mise au point l'huître « tripløide » voici une vingtaine d'années. Cette huître a la particularité de ne pas être laiteuse en été, pour ne pas décourager les touristes...

L'agriculture est un des secteurs clés pour notre économie départementale et se trouve au cœur des défis que notre société doit relever. Une agriculture durable et responsable implique nécessairement des agriculteurs rémunérés décemment pour leur travail et ayant des perspectives pour investir. Ceci contribuerait à éviter la baisse du nombre des installations et les destructions d'emplois dans l'agriculture et l'agroalimentaire.



4 enjeux majeurs sont identifiés

- Le secteur agricole est de plus en plus ouvert économiquement, de moins en moins protégé, mais la demande mondiale est en croissance. Des parts de marché sont à prendre. Il y a obligation de compétitivité pour la majorité de la production manchoise, servant de matière première aux industries agroalimentaires et non alimentaires.
- Le secteur agricole sera bouleversé dans ses équilibres par les 4 défis environnementaux (le changement climatique, les énergies renouvelables, la gestion de l'eau et la biodiversité).
- Le secteur agricole fait aussi l'objet d'attentes des consommateurs de plus en plus fortes. Il convient de mieux communiquer et d'investir davantage sur des productions différenciées (circuits courts, indications d'origine, agriculture biologique, etc.), source de valeur ajoutée pour l'agriculture .
- Le secteur agricole est au cœur d'opportunités de nouveaux marchés : la croissance verte, avec l'énergie, les biomatériaux ou la chimie verte, et de nouvelles activités (tourisme, vente directe, etc.).

3 grands engagements à relever à l'horizon 2020

Sur le plan économique : rechercher la performance par la compétitivité et l'innovation. Il convient de veiller à préserver un tissu d'entreprises économiquement viables et innovantes, avec des projets solides permettant une vision à long terme, en lien étroit avec les outils industriels régionaux et les marchés.

Sur le plan humain : renforcer l'attractivité des métiers de l'agriculture et investir dans la qualité des hommes et des emplois :

- en développant une image positive du secteur agricole et en suscitant l'envie d'entreprendre.
- en répondant à l'aspiration de qualité de vie des nouvelles générations d'entrepreneurs et de salariés.

Sur le plan de la valorisation du territoire : mettre l'agriculture, respectueuse de l'environnement, au cœur de territoires vivants. Il faut

accompagner la restructuration des exploitations agricoles des prochaines années. Comment ?

- **en maintenant un nombre suffisant d'actifs agricoles sur le territoire** qui puissent vivre de leur métier, contribuer à la gestion durable des milieux, et en dynamisant **une politique à l'installation ambitieuse.**
- en sachant **préserver l'espace foncier** et le partager entre acteurs de manière concertée, afin de contenir le mitage du territoire.
- **en respectant l'environnement avec la mise en place de démarches HVE (Haute Valeur Environnementale)** ou le développement de l'agriculture intégrée ou innovante avec les défis eau, climat, énergie renouvelable et biodiversité.
- en associant les agriculteurs aux initiatives locales, aux projets de territoires et en renforçant le lien avec les autres acteurs ruraux.



LA POLITIQUE AGRICOLE DU DÉPARTEMENT : ACCOMPAGNER LA PROFESSION, PRÉSERVER LE FONCIER

La Manche doit :

- garder ses atouts dignes d'un grand département agricole
- savoir investir pour demain sur la recherche, l'innovation et le développement pour « produire plus et mieux en économisant les ressources »
- poursuivre la conquête de nouvelles parts de marché.

Dans un contexte durablement incertain (volatilité des prix et des volumes), la politique agricole du conseil général de la Manche doit avoir pour objectif de proposer des actions et mesures, à court et moyen terme, qui doivent être engagées au plus vite pour accompagner les agriculteurs et leur donner des perspectives.

Cette politique vise à :

- accompagner vivement l'installation, nécessaire à la pérennité de l'activité agricole
- accompagner la professionnalisation des actifs agricoles et la compétitivité des systèmes de production
- intégrer la nécessité pour les agriculteurs de vivre de leur métier (revenu)
- financer davantage la recherche et l'innovation dans le domaine agricole en intégrant les débouchés non alimentaires et pour répondre à l'enjeu d'une production verte et intensive.
- préserver le foncier agricole, base de la sécurité alimentaire de demain



LA POLITIQUE AQUACOLE DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE : LA PROMOTION AVANT TOUT

Une des principales richesses de La Manche se trouve au large de ses côtes. 30% du trafic maritime mondial y transite. Les activités de pêche et de cultures marines sont sources de richesse et d'emploi pour la Manche ; elles représentent un vivier d'emplois non négligeable.



Rappelons que **La Manche est le 1^{er} département agricole français et l'un des premiers départements producteurs d'huîtres.**

Les pêcheurs du Calvados et de la Manche font de la Basse-Normandie la 3^e région française en ce qui concerne les produits de la mer. Concurrence internationale, difficulté d'accès à la ressource, problèmes d'organisation propres à la filière, mortalité de certains naissains : la profession rencontre de grandes difficultés. Fortement impliqué aux côtés des professionnels de la pêche et de l'aquaculture pour faire face à ces difficultés, le conseil général de la Manche soutient et développe son économie maritime qui représente près de **4 000 emplois directs.**

Le Département apporte un appui considérable aux professionnels notamment à travers le SMEL (Syndicat Mixte pour l'Équipement du Littoral) et de son centre expérimental qui permet à la filière des produits de la mer de disposer d'un appui

technique majeur pour les évolutions zootechniques, l'innovation et pour assurer les suivis du milieu.

Le conseil général intervient financièrement pour accompagner les efforts des professionnels dans la gestion des bassins de production conchylicoles et des pêcheries, de même que pour la promotion des produits et l'organisation d'événements. Le Département souhaite ainsi contribuer à développer l'image des produits dont l'origine normande est insuffisamment réputée.

En ce qui concerne les investissements directs, le conseil général intervient en faveur d'équipements à terre approvisionnés en eau de mer pour conserver et travailler leurs produits. Le Département intervient donc pour la création de ces Zones d'Activités Maritimes.

En 2012, le conseil général a accordé 185 000 € à la filière économique basée sur l'exploitation des ressources marines vivantes (éco-labellisation des pêcheries,

gestion durable de la filière conchylicole, etc.) auxquels s'ajoutent 64 000 € consacrés aux flottilles de pêche, 37 500 € pour le Centre de Référence de l'Huître et 50 000 € aux événements maritimes que sont le « Défi des ports de pêche », « Coquillages et crustacés », sans oublier la participation aux actions menées par le SMEL (Synergie Mer Et Littoral) qui s'est élevée à 514 000 €. Soit un total de 850 500 € en 2011.

La pêche et l'aquaculture en chiffres

- Plus de 4 000 emplois directs
- 2 000 marins sur quelque 350 bateaux
- 17 ports (dont 14 départementaux)
- 240 personnes pour le commerce
- La conchyliculture compte 700 salariés et 2 000 saisonniers répartis dans 250 entreprises

Agro-alimentaire lié à la mer

- 25 entreprises de commercialisation des produits de la mer
- 155 salariés.

LES 7 DÉFIS DE LA POLITIQUE AGRICOLE DÉPARTEMENTALE

L'ensemble des propositions ci-dessous représente 7 défis, 28 orientations, 77 objectifs qui ont fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours pour faire évoluer le programme.

DÉFI 1 : l'installation

L'avenir de l'agriculture de la Manche, c'est l'installation, c'est la priorité des priorités. Avec une poursuite tendancielle à la restructuration et en l'absence de politique de remplacement, l'érosion du nombre d'exploitations agricoles va s'accroître dans les 15 ans qui viennent. La seule possibilité pour infléchir la diminution sans fin du nombre de producteurs ne peut venir que des « entrées » dans le secteur.

Accompagnement financier du conseil général de la Manche en 2012 : 789 680 €

- **Le but**
 - installer 600 jeunes agriculteurs en 5 ans (120 /an)
- **Les moyens**
 - accompagnement pendant les 3 premières années d'installation pour pérenniser l'installation
 - renforcer l'information et l'accompagnement des porteurs de projet pour qu'ils réussissent leur installation.
 - Informer sur d'autres systèmes d'exploitation.



DEFI 3 : l'amélioration du revenu des actifs agricoles

Il n'y a pas d'entreprise viable sans revenu : la maîtrise des coûts de production, la gestion des risques, la participation des producteurs dans les filières, la connaissance et les compétences.

- **Le but**

- un objectif de revenu d'au moins 1,5 SMIC annuel par exploitant.

- **Les moyens**

- amener les agriculteurs à inscrire dans leur stratégie d'entreprise un volet maîtrise des coûts de production en identifiant les facteurs de risques en lien avec leur système de production
- intégrer la notion de risques dans la gestion de l'exploitation (information et outils de mesure)
- renforcer la connaissance des agriculteurs sur les filières et l'ensemble des maillons.



Accompagnement financier du conseil général de la Manche en 2012 : 593 000 €

dÉFi 3 : la prise en compte de l'environnement

Répondre aux défis agro-environnementaux (Grenelle de l'Environnement et les 4 nouveaux défis du développement durable) en accompagnant les agriculteurs pour construire et transférer les nouveaux savoir-faire qui allient performance économique et préservation de l'environnement.

- **Le but**

- réduire les intrants et notamment les produits phytosanitaires, réaliser des économies avec la production d'énergie, favoriser la biodiversité

- **Les moyens**

- préserver la qualité de l'eau : désherbage mécanique, maîtrise des pollutions d'origine animale, des effluents d'élevage
- agir pour la biodiversité
- réduire la consommation énergétique des exploitations agricoles et recours aux énergies renouvelables
- développer les filières de production de matières premières à but énergétique (écomatériaux, filière bois-énergie)
- collecter les déchets agricoles
- réduire l'usage des phytosanitaires.

Accompagnement financier du conseil général de la Manche en 2012 : 1 175 550 €

Le coach

La dream team

LA MANCHE,
producteur d'innovations

TOUT LE 50
a rendez-vous au
50^e Salon International
de l'Agriculture

LA MANCHE
CONSEIL GÉNÉRAL

MWW
WESTNORMANDIE

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NORMANDE



DEFI 4 : le développement de l'agriculture biologique

Il s'agit d'accompagner ce développement en renforçant les actions d'information, de sensibilisation, de vulgarisation, de formation, de conseil et de structuration des filières.

Le but

- créer de 20 à 25 exploitations biologiques par an pendant 5 ans (installations ou conversions).

Les moyens

- développer la bio sur la base du cahier des charges européen
- promouvoir des systèmes « agronomiquement » cohérents par de l'information, de la formation, de l'animation et du conseil (accompagnement des agriculteurs durant la phase de conversion, donner des outils d'aide à la décision, participer au déploiement de l'agriculture biologique dans les formations initiales)
- accompagner le développement de chaque filière (grande distribution, magasins spécialisés, vente directe). Veiller à la juste

rémunération des producteurs. Veiller à l'équilibre de l'offre et la demande

- sensibiliser tous les publics à la consommation de produits biologiques, favoriser la mise en marché et l'accessibilité des produits biologiques (foires, animations, visites de fermes, sensibilisation des élus, renforcement de la présence de l'agriculture biologique dans la restauration collective).

Accompagnement financier du conseil
général de la Manche en 2012 : 185 662 €

TOUT LE 50
a rendez-vous au
50^e Salon International
de l'Agriculture

L'auteur
Ses best-sellers

LA MANCHE,
producteur d'innovations

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
COMITE D'AGRICULTURE
MANCHE

LA MANCHE
COMITE GENERAL

DÉFI 5 : l'utilisation partagée et maîtrisée du territoire

L'exploitation agricole fait partie intégrante du territoire. L'espace rural est le cadre de vie de l'agriculteur. Au-delà d'une production de matières premières alimentaires, la fonction d'agriculteur doit également répondre à d'autres objectifs au sein du territoire : développement local, préservation de l'environnement (qualité de l'eau, biodiversité...), aménagement (évolution des

paysages). Il s'agit de préserver les terres agricoles et favoriser la prospective territoriale.

- **Le but**
- économiser l'espace rural de la Manche pour maintenir les terres agricoles (78 % de l'espace)

- **Les moyens**
- analyse territoriale (SIAT et charte), réserves foncières, prospective territoriale
- communication sur les fonctions de l'agriculteur sur le territoire

Accompagnement financier du conseil général de la Manche en 2012 : 1 790 944 €

DÉFI 6 : l'organisation du travail, l'emploi et l'attractivité des métiers

Eleveur, agriculteur : un métier contraignant. Le souhait de travailler à plusieurs par l'association ou le développement du salariat doit s'accompagner de mesures sur l'organisation du travail, l'emploi, et l'attractivité des métiers.

- **Le but**

- maintenir un niveau d'actifs dans l'agriculture de la Manche autour de 15 000 dans les 5 ans.

- **Les moyens**

- aider l'agriculteur à se positionner sur ses choix d'entreprises
- améliorer la productivité du travail : recherche d'équipements plus performants et de pratiques plus efficaces, accompagnement pour répondre aux changements nécessaires sur les exploitations pour une meilleure organisation de l'exploitation
- développer une culture managériale, appuyer la formation initiale et continue

des chefs d'exploitation sur la gestion des ressources humaines

- attirer vers les métiers de l'agriculture (actions spécifiques vers les pôles emploi, dans les collèges, centres de formation)
- accompagner les agriculteurs pour faciliter l'emploi salarié
- accompagner la formation initiale et continue (financement d'infrastructures, de modernisations des établissements scolaires agricoles afin d'accueillir des étudiants, apprentis, élèves et coordination des établissements).

Accompagnement financier du conseil général de la Manche en 2012 : 551 718 €



DÉFI 7 : Promotion de l'agriculture et de ses produits

Notre département bénéficie d'une image porteuse. La diversité et la qualité des produits issus de l'agriculture sont reconnues bien au-delà de nos frontières régionales et nationales.

- **Le but**

Développer la notoriété de nos produits de qualité et du terroir et leur commercialisation.

- **Les moyens**

- soutenir les actions sanitaires et la démarche d'amélioration génétique
- développer l'adhésion des agriculteurs aux signes de qualité
- associer la promotion des produits du terroir et des produits fermiers à l'image de la Manche
- communiquer sur « Manche Terre d'élevage » (foires, concours, comices)
- développer, diversifier, segmenter l'offre de service du tourisme à la ferme
- développer l'image positive des métiers liés à l'agriculture (travail avec l'enseignement, créer des événements grand public).

Accompagnement financier du conseil général de la Manche en 2012 : 1 703 644 €

Le manager

L'employée de l'année

LA MANCHE,
producteur d'innovations

TOUT LE 50
a rendez-vous au
50^e Salon International
de l'Agriculture

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MANCHE

LA MANCHE
CONSEIL GÉNÉRAL

Dans le cadre du Programme Agricole Départemental 2010-2014, ce sont ainsi 6,8 M€, dont 1,1 M€ pour la filière équine, que le conseil général de la Manche a dégagé en 2012 pour soutenir la filière agricole. L'aide apportée par le Département représente jusqu'en 2014 un total de 35 M€.

L'agriculture n'est pas une compétence directe du Département, c'est pourquoi le choix d'apporter un soutien de cette ampleur est une volonté clairement affichée du conseil général de la Manche.

Cette politique agricole ambitieuse est mise en place en association avec les professionnels du secteur représentés par la Chambre d'agriculture de la Manche.

Elle est orientée vers l'adaptation et la transmission des exploitations agricoles.

LA MANCHE EN CHIFFRES

- Mise en valeur de 462 000 ha de surfaces agricoles (77 % du territoire)
- 11 300 exploitations agricoles (dont la moitié représente un complément de revenus)
- 20 000 actifs agricoles
- 36 000 emplois directs et indirects
- 10 000 emplois dans l'industrie agroalimentaire
- Un produit agricole départemental avoisinant 1 milliard d'euros
- 4 260 exploitations laitières professionnelles
- Chaque année, il y a une centaine d'installations avec deux pics, en 2011 : 130 installations et en 2012 : 166



CONTACTS PRESSE

▶ **Corinne Dagorn**
02 33 05 99 43
06 59 03 72 55
corinne.dagorn@manche.fr

▶ **Nicolas Bourdet**
02 33 05 95 03
06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

PÔLE D'EXCELLENCE RURALE :

« Un territoire vivant pour une nouvelle économie de proximité »

La Manche, département rural et premier département agricole français, a mobilisé l'ensemble des acteurs institutionnels et socio-économiques autour d'une véritable dynamique territoriale commune : l'économie de proximité.

Il s'agit de valoriser des productions locales et départementales de qualité avérée, dans une perspective de développement durable tout en permettant le maintien et la création d'activités et d'emplois. Au-delà du renforcement du maillage territorial, c'est la présence et la visibilité des entreprises de la Manche qui seront confortées.

Le PER vise également des avancées sociétales par une modification des échanges et des modes de consommation. Il est un dossier de premier rang pour l'économie départementale dont l'objectif est de devenir un modèle en la matière. Ainsi, la volonté de l'ensemble des acteurs, à travers ce projet, est de conforter la performance des entreprises agricoles, artisanales et industrielles grâce à la création et au développement de filières s'inscrivant dans la durabilité économique, social et environnemental et de transformer ce potentiel local en un facteur de richesse au service de l'économie de proximité.

Ce projet de PER d'un montant total d'investissement de 9 millions d'euros, recensant 62 opérations, il se décline en 4 objectifs :

- Accompagner les entreprises dans leur projet de développement axé sur la production et la valorisation des productions locales et favoriser la création ou la transmission/reprise d'entreprises agricoles, artisanales et industrielles répondant à cette orientation.
- Favoriser la transformation des produits, vecteurs de valeur ajoutée.
- Faciliter la diffusion et la commercialisation des produits locaux.
- Conforter la stratégie globale départementale de l'économie de proximité grâce au développement des circuits de proximité alimentaires et non-alimentaires.

Ensemble, il s'agit de réussir à mettre en œuvre cette stratégie innovante se traduisant par des actions concrètes afin qu'elle puisse à l'avenir trouver sa prolongation dans l'élaboration d'une stratégie de moyen/long terme de l'économie de proximité. Les actions

engagées, aussi nombreuses soient-elles, contribue à un renforcement de toute une économie de plus en plus prisée des consommateurs en quête d'authenticité.



► Signature de la convention-cadre du Pôle d'Excellence Rurale, le 8 mars 2012.



GEPER : Gestion Economie et Partagée de l'Espace Rural

« L'évolution démographique et économique du département de la Manche, l'attractivité de sa façade maritime et la qualité de ses paysages conduisent à une accélération de la consommation d'espaces agricoles et naturels. Dans le but d'avoir une gestion durable de l'espace rural manchois, la charte de «Gestion Economie et Partagée de l'Espace Rural» a été signée vendredi 21 décembre en présence de Jean-François Le Grand, président du conseil général de la Manche, d'Adolphe Colrat, Préfet de la Manche, de Rémy Bailhache, président de la chambre d'agriculture de la Manche, de Claude Halbecq, président de l'association des maires de la Manche, et de Hubert Lefèvre, président de l'association des maires ruraux de la Manche.

Ce document a pour objectif d'apporter une aide et des éléments de méthode à chaque élu local porteur d'un projet, d'autant plus que celui-ci consomme des espaces agricoles et naturels. Que ce soit pour un projet d'urbanisme, d'infrastructure ou de zones de protection environnementale, chaque acteur du territoire est invité à s'inspirer du résultat de ces travaux. La charte est un outil pratique et vivant. Elle s'enrichira au fur et à mesure pour rester proche des réalités et des préoccupations de notre département. »



► Le 21 décembre 2012, l'ensemble des acteurs du monde rural ont signé une charte pour une gestion économique et partagée du territoire.

JERSEY, UNE ÎLE ANGLO-NORMANDE SI PROCHE

JERSEY ET LA MANCHE, RÉUNIS POUR LE SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE DE PARIS

Une délégation de Jersey se rendra au Salon International de l'Agriculture (SIA) à Paris afin de partager le stand du conseil général de la Manche du 23 février au 3 mars 2013. La délégation sera menée par Senator Sir Philip Bailhache, Premier Ministre Adjoint des Etats de Jersey. Il sera accompagné par par la Deputé Carolyn Labey, Ministre adjoint déléguée à l'Economie et l'Environnement.



L'équipe jersiaise présentera au public les produits emblématiques de l'île, leurs variétés et leurs grandes qualités à travers des vidéos, des dégustations et du matériel promotionnel.

Cette visite donne suite à l'invitation du Président Le Grand l'année dernière au SIA, pendant lequel Deputy Labey et des autres

représentants de l'île se sont rendus afin d'explorer la possibilité d'exposer les produits jersiais en France. Cette coopération ne fait que renforcer les relations qui lient la Manche et Jersey depuis de nombreuses années notamment à travers les groupes de travail. Senator Sir Philip Bailhache évoque « Je suis particulièrement reconnaissant envers le

Président Le Grand de nous avoir convié sur le stand de la Manche. Ceci est non seulement une excellente opportunité de promouvoir notre agriculture à l'étranger mais cette présence matérialise également l'étroite coopération que nous entretenons depuis longtemps. »



origine remonte aux années 1880, et c'est en 1996 qu'elle a obtenu l'Appellation d'Origine Contrôlée.

La vache de Jersey, autrement appelée la « Jersiaise », est également internationalement connue pour la qualité de son lait avec lequel sont confectionnés d'excellents produits laitiers. Le beurre de Jersey sera intégré dans les diverses démonstrations culinaires du stand Manche-Jersey, ainsi que le Jersey Apple Brandy (calvados local), le Black Butter (confit de pommes), produits dans les vergers jersiais.

Cette île pittoresque qui se situe à environ 22 km des côtes normandes, a une superficie de 117 km carrés. Elle exploite et exporte également des fruits de mer, des homards, huîtres et ormeaux.

A titre d'information, les deux coopératives principales de Jersey pour la collecte et revente des pommes de terre sont :

- The Jersey Royal Co Ltd.
Tel. +44 1534 85 24 44
- Albert Bartlett
Tel. +44 1534 71 40 00

Des pommes de terre de chez Albert Bartlett ont intégré le marché français en 2012, par l'intermédiaire de Pomleg basé à Rungis dont les coordonnées sont les suivantes : 01 46 86 41 49. Il est très probable que cette opération se renouvelle en 2013.

Deputy Labey ajoute « Ce partenariat avec le conseil général de la Manche va également permettre à Jersey d'explorer des opportunités d'exportations et de développer de nouvelles relations commerciales. Jersey sera donc placée sous les feux des projecteurs en tant que destination touristique de choix, grâce à la mise en place récente de liaisons aériennes entre l'île et Paris CDG. »

L'un des produits jersiais les plus connus à l'export est la pomme de terre, appelée « Jersey Royal ». Elle est reconnue dans le monde entier pour son goût savoureux et sa texture exceptionnelle. Grâce à sa peau très fine, elle peut facilement se cuisiner en salade et peut être dégustée chaude ou froide. Sa récolte est précoce et se fait d'avril à juin. Son

CONTACTS PRESSE

- ▶ **Matt Fiott**
+44 7700 704856
e-mail : m.fiott@gov.je
- ▶ **Sam Le Quesne**
+44 1534 440429
e-mail : s.lequesne@gov.je



RÔLE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MANCHE

Une Chambre d'agriculture est un établissement public professionnel dirigé par des élus et animé par des agents salariés.

Elle contribue au développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles et à la lutte contre le changement climatique.

Comme toutes les Chambres d'agriculture, celle de la Manche remplit une double mission :

• Porte-parole du monde agricole et rural

Chargée de représenter les intérêts agricoles, elle participe aux débats sur les orientations de l'agriculture, donne son avis et prend position sur toute question relative à l'agriculture auprès des pouvoirs publics, des collectivités locales et territoriales et des partenaires économiques et sociaux.

• Actrice sur le terrain

La Chambre d'agriculture emploie une centaine de salariés qui se mobilisent pour permettre aux agriculteurs de réussir dans leur métier, répondre aux exigences des consommateurs par la qualité et la traçabilité des produits, protéger l'environnement et assurer la pérennité des exploitations. Elle transforme une volonté politique en réalité concrète.





Rémi Bailhache
président

NOS AMBITIONS POLITIQUES

« Pour cibler nos actions sur les thèmes concrets qui conditionneront l'avenir de notre profession, nous, responsables professionnels de la Chambre d'agriculture de la Manche, avons défini cinq enjeux pour donner des perspectives aux agriculteurs et aux partenaires qui les accompagnent ».

Ces enjeux sont :

- l'amélioration du revenu
- l'évolution de l'organisation et des conditions de travail
- l'agriculteur sur son territoire
- la maîtrise du cadre administratif et réglementaire
- l'installation des jeunes
- la promotion de l'agriculture départementale et de ses produits

Ces enjeux constituent le socle du Projet Agricole Départemental 2010-2014

Avec un budget annuel de 8 millions d'euros, les agents :

- proposent des conseils individuels et adaptés pour favoriser l'installation et la pérennité des exploitations
- informent et forment les agriculteurs sur les techniques à privilégier selon leur système d'exploitation et leurs projets
- réalisent des études de projets d'installation et de diagnostics
- conseillent les agriculteurs dans les groupes d'échanges, au contact des autres professionnels de la filière
- organisent et animent de nombreuses sessions de formation

La Chambre d'agriculture de la Manche dispose d'un siège et de quatre antennes décentralisées afin d'assurer un service de proximité à ses ressortissants et d'assurer l'implication de l'agriculture dans les dynamiques de territoires qui s'organisent.

Elle s'implique fortement dans la recherche appliquée avec sa station expérimentale de la Blanche Maison (Pont-Hébert) et les réseaux normands de productions de références en élevage, production végétales et filières spécifiques.

La Chambre d'agriculture soutient le tourisme et les terroirs avec les marques :



animations de l'espace Manche

- Présence des éleveurs et producteurs participant au concours général agricole 2013
- Venue de lycéens de la Manche
- Studio Tendance Ouest : interviews en direct des acteurs de la filière agricole et aquacole, ...
- Elaboration de recettes manchoises au Piano des Chefs
- Dégustations de produits du terroir tous les jours
- Jeux concours
- Démonstration de fabrication de beurre à la baratte par la Ferme-Musée du Cotentin
- Présentation de l'auteur de la BD de la Chambre d'Agriculture « Jules et Juliette »
- Nouveauté : un espace Jersey

SERONT PRÉSENTS SUR CE STAND LES AMBASSADEURS DE LA MANCHE

- Philippe Hardy (Le Mascaret Blainville-sur-Mer)
- Florian Angot (cavalier de Saint Lô)
- Georges Fleury (écrivain -historien)
- Daniel Mangeas (commentateur sportif)
- Mickaël Cherel (coureur cycliste)
- Périco Légasse (critique gastronomique)
- Jean-Noël Le Carpentier (directeur de Créaline)
- Jean Luc Hyver (La Tricoterie du Val de Saire à Valcanville - la brioche du Vast)
- Sébastien Lefèvre (chef de restaurant scolaire)
- Yannick Duflot (journaliste)



Salon International de l'Agriculture
du 23 février au 3 mars 2013

Pavillon de la Normandie
Hall 7.2 - allée F - stand n° 55 - espace Manche
Paris Expo - Porte de Versailles

VENIR AU SALON



A Portes

■ Élevage et filières

■ Produits

■ Cultures
Filières végétales / nature & vie

■ Services et métiers de l'agriculture

Conception & création graphique : d2c communication - Photos : Alice Bertrand, D. Daguier/CG50, Jersey tourism

PARTENAIRES

- Chambre d'agriculture de la Manche
- Manche Terroirs
- Bienvenue à la Ferme
- Manche Tourisme
- Normandie Fraîcheur Mer
- Organisation Professionnelle des Pêcheurs et Comité Régional de Pêche
- Organisation des Producteurs Conchylicoles de Normandie Manche – Mer du Nord et Comité Régional de la Conchyliculture
- Jardins de Normandie



Le coach



La dream team

TOUJOURS LE 50^e
à rendez-vous au
50^e anniversaire

LA MANCHE,
producteur d'innovations




Le community manager



Les followers

TOUJOURS LE 50^e
à rendez-vous au
50^e anniversaire

LA MANCHE,
producteur d'innovations




Le créateur



La nouvelle collection

TOUJOURS LE 50^e
à rendez-vous au
50^e anniversaire

LA MANCHE,
producteur d'innovations




Le manager



L'employée de l'année

TOUJOURS LE 50^e
à rendez-vous au
50^e anniversaire

LA MANCHE,
producteur d'innovations




Le sélectionneur



Les bleus

TOUJOURS LE 50^e
à rendez-vous au
50^e anniversaire

LA MANCHE,
producteur d'innovations




L'auteur



Ses best-sellers

TOUJOURS LE 50^e
à rendez-vous au
50^e anniversaire

LA MANCHE,
producteur d'innovations



LA MANCHE, producteur d'innovations

Conseil général de la Manche - 50050 SAINT-LÔ cedex - T. 02 33 055 550



manche.fr